

Conseil Municipal du 8 mars 2021

Salle de la Montjoie

Comme la minorité en a dorénavant pris l'habitude, nous vous proposons un éclairage sur les points les plus importants du conseil municipal.

Le dernier a eu lieu le lundi 8 mars avec 21 points à l'ordre du jour.

Un point, le rapport d'orientation budgétaire, a beaucoup plus d'importance que les autres et nous ne commentons ici que celui-là.

Le résumé du conseil municipal pourrait s'intituler « LES MASQUES TOMBENT »

Et oui, malgré les mises en garde que l'équipe « Réunir Chambourcy » a faite depuis longtemps, le maire augmente les impôts !!

Passons sur sa promesse de campagne qui était de ne pas le faire et interrogeons-nous sur la cause.

Les raisons annoncées dans un tract de justification payé par

la mairie (donc nos impôts !) sont une présentation erronée de la réalité et les chiffres ne sont pas les bons.

En imputant les problèmes de la commune à l'état, le maire oublie que c'est sa gestion depuis plusieurs années, qui a placé la ville dans cette situation. Les millions dépensés pour la maison DERAIN, des petits plaisirs comme un livre d'art à 8.000 euros (relevé par les élus de Réunir Chambourcy sur les comptes de 2019) sont autant de dépenses discutables qui ont asséché les finances de la commune.

Le maire affirme que la baisse de la taxe d'habitation compense la hausse du foncier mais il oublie que :

- La baisse de la taxe d'habitation a été décidée par le gouvernement
- L'état compense aux collectivités le montant de la taxe d'habitation

En forme de pied de nez et cela pourrait faire sourire si la situation n'était pas si grave, le même jour que l'annonce de la hausse des impôts à Chambourcy, Poissy annonce 28 M€ d'investissements et aucune augmentation des impôts.

Décidément, une commune riche n'est pas une commune qui a la chance d'avoir des habitants aisés et des activités économiques ; c'est une commune bien gérée !